

Conseil d'école du Puy St Martin du 7 mai 2020 Protocole dé-confinement

Les parents tiennent à remercier les enseignants pour leur investissement réactif, positif, efficace durant le confinement.

Etaient présents par visioconférence : Mme Sogno (Directrice Accueil et Education) ; M Busseler (Coordonnateur service Education -Animation) ; M Marx (Adjoint au Maire pour les affaires scolaires) ; Mme Chappot (Future Adjointe au Maire pour affaires scolaires) ; Mme Madaoui, directrice de l'école ; Mme Poméris (cycle 1) ; Mme Avet-L'oiseau (cycle 2) ; Mme Butraud-Loury (cycle 3) ; Mme Roy (infirmière scolaire) ; M Penz (dden) ; Mme Santoro (représentante parents FCPE) ; Mme Gatineau (représentante parents FCPE) ; Mme Le ber (représentante groupement des parents).

1) **Organisation scolaire :** Attention, les parents ne peuvent pas rentrer dans l'école.

La semaine se découpe en 2 cycles de présence :

- groupe A : lundi, mardi, mercredi matin par quinzaine ;
- groupe B : mercredi matin par quinzaine, jeudi et vendredi.

Organisation des deux semaines à venir (enlever la journée de pré-rentrée des enseignants, le pont de l'Ascension de façon à ce que chaque groupe ait 3 jours de classe) :

- **groupe A** : semaine 12-15 mai : **mardi 12** / semaine 18/22 mai : **lundi 18 et mardi 19**
- **groupe B** : semaine 12-15 mai : **mercredi matin 13, jeudi 14 et vendredi 15** / semaine 18-22 mai : **mercredi matin 22**

Taux d'encadrement officiel : 1 enseignant pour 10 PS ou MS ; 1 enseignant pour 15 élèves pour les autres élèves.

Les effectifs jusqu'au 25 mai :

- 3 groupes de GS : 4 à 5 enfants par groupe ;
- 2 groupes de CP : 10 à 12 enfants par groupe ;
- 3 groupes de CM2 : 7 à 10 enfants par groupe.

+ 1 groupe constitué d'enfants des fonctions prioritaires : les enfants de primaire sont inclus dans les groupes du primaire ; 7 enfants de PS ou MS qui forment un 4^e groupe de maternelle. L'ensemble de ce groupe viendra à l'école en début de semaine à l'école, puis sera accueilli à Cervonnex et encadré par une ATSEM et des animateurs. Les emplois prioritaires travaillant en France sont définis par l'Education Nationale (personnels soignants, enseignants, ...) et par la mairie (tous ceux de l'Education National plus animateurs, Atsems, personnel crèche, pharmacien, biologiste etc travaillant en France). Vous trouverez la liste sur le site web de la mairie

<https://www.st-julien-en-genevois.fr/enfance/scolaire/processus-progressif-de-post-confinement-scolaire-1131.html>

Seuls les enfants de soignants travaillant en Suisse seront acceptés.

La présence des élèves des autres niveaux du primaire (ce1, ce2, cm1) doit être confirmée avant mardi 12 mai, au soir. Ils seront admis à l'école, à partir du 25 mai ; les PS et MS entreront à partir du 2 juin.

Les effectifs prévus et prévisionnels :

- PS : 29 sur 49 inscrits ;
- MS : 35 sur 65 inscrits ;
- GS : 15 sur 48 inscrits jusqu'au 25 mai ;
- CP : 20 sur 57 inscrits jusqu'au 25 mai ;
- CE1 : 16 sur 45 inscrits ;
- CE2 : 20 sur 39 inscrits ;
- CM1 : 16 sur 41 inscrits ;
- CM2 : 18 sur 44 inscrits jusqu'au 25 mai.

Les familles s'engagent jusqu'au 25 mai, puis un autre engagement concernera la période suivante jusqu'au 4 juillet. Attention, si l'élève n'est pas inscrit, il sera refusé ; de même, si un enfant doit venir le lundi ou le mardi et qu'il vient le jeudi, il sera refusé également.

Les horaires des élèves sont échelonnés :

- ✓ Soit 8h15-11h30 ; 13h15-15h15 ;
- ✓ Soit 8h30-11h45 ; 13h30-15h30.

Les entrées des élèves sont échelonnées et se font dans différents endroits, jusqu'au 25 mai :

- ❖ Portail vert, côté maternelle, gymnase des Burgondes : 1 groupe de GS à 8h15, le groupe d'enfants prioritaires de la maternelle à 8h30 ;
- ❖ Portail classique de l'entrée de l'école (bois) : 1 groupe de GS à 8h15, 1 groupe de CP à 8h30 ;
- ❖ Issue de secours de l'extension donnant sur le parking : entrée des CM2 ;
- ❖ Portail côté stade : 1 groupe de GS à 8h30.

Les récréations sont échelonnées également. **Les familles doivent expliquer aux enfants qu'ils devront respecter les gestes barrière et les distances de sécurité durant ces moments.**

Le matériel non lavable (poupées en maternelle) ou en surplus (tables) sera mis de côté. Les portes manteaux sont condamnés : les vestes s'accrochent au dos des chaises.

A partir du 2 juin, les PS pourront revenir : les siestes peuvent se faire à la maison, si les parents peuvent les garder. Si non, la salle de motricité pourra être utilisée : un seul enfant par lit et les lits sont placés en quinconce.

Les parents devront laver les draps des siestes chaque semaine à 60°C.

L'école dispose de 4 ATSEM. 2 ATSEM s'occupent des enfants du début de la semaine ; les deux autres de ceux de la fin de la semaine. Le reste de la semaine, elles occupent d'autres tâches à Cervonnex de façon à limiter les transmissions et pouvoir remonter les chaînes de transmission éventuelles.

Les élèves en décrochage scolaire qui ne se présenteraient pas à l'école : un agent du service « politique ville » se rendra directement aux domiciles des enfants concernés.

Les enseignants n'assurent pas la classe ET le suivi des élèves à distance pour leur classe. Il se peut donc que l'élève soit accueilli en classe par un autre adulte ou que la visioconférence soit menée par une autre maîtresse (maître). Les parents sont donc invités à expliquer et rassurer les enfants sur ce sujet.

Par contre, les fratries seront accueillies sur la même période de la semaine : début ou fin de semaine.

Une information sanitaire est prévue la matinée de chaque rentrée avec les présences de l'infirmière scolaire et de la psychologue scolaire le mardi 12 mai au matin. Puis les gestes barrières seront répétés régulièrement. **Les parents doivent également expliquer ces gestes aux élèves, tout comme les règles de distanciation ou le fait que les adultes seront masqués.**

Les animateurs feront de même au début des accueils périscolaires.

Si un enfant présente des signes du Covid (toux, éternuements), il est isolé ; les responsables sont appelés pour venir le chercher IMMEDIATEMENT. **Chacun doit faire preuve de responsabilité et de civisme** : si un enfant présente des symptômes ou de la fièvre, les parents gardent l'enfant à la maison pour éviter toute contamination du groupe. Avant de partir à l'école, la température des enfants doit être prise.

Si un enfant déclare le Covid, l'ensemble du groupe classe sera placé en quatorzaine. La mairie a 12h pour retracer les chaînes de contamination et les faire remonter aux autorités sanitaires.

2) Organisation des temps périscolaires et participation à l'encadrement scolaire :

Lors des entrées à l'école, un animateur se tient à la porte, un autre accompagne les petits dans leur classe, une atsem peut aider à l'accueil dans la classe.

Les taux d'encadrement pour les temps périscolaires : 1 animateur pour 5 élèves de maternelle ; 1 animateur pour 7 élèves de primaire.

Les TAP sont annulés et remplacés par des activités en extérieur.

Les accueils du soir :

- les parents sont invités à récupérer leur enfant le plus rapidement possible ; fin des horaires imposés (possibilité de venir à 16h par exemple) ;
- plus d'intervenants extérieurs ;
- l'accueil a lieu dehors ou dans la salle de classe de la journée (pareil pour l'accueil du matin) ;
- les animateurs réfléchissent à des jeux sans contacts, ont testé une partie de ces activités avec les enfants des soignants dans les dernières semaines, ils ont aussi préparé des kits de jeux individuels ;
- les tarifs sont maintenus.

ATTENTION : NECESSITE POUR LES PARENTS DE REFAIRE LES RESERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE.

Possibilité d'accueillir les enfants le mercredi après-midi, à l'école : sur le portail famille, sélectionner l'école du Puy St Martin.

La restauration scolaire :

- ❖ entre le 12 et le 20 mai : les repas sont pris en classe ; les familles fournissent un pique-nique froid ; pas de possibilité de réchauffer les aliments.
- ❖ A partir du 25 mai, plan A : les repas sont pris en classe ; le prestataire « Mille et uns repas » fournit des repas froids ;
- ❖ A partir du 25 mai, plan B : les maternelles mangent à la cantine, les primaires mangent dans le gymnase des Burgondes.

A partir du 25 mai, l'accueil périscolaire pourrait être sur critères particuliers si les demandes étaient très importantes.

Les accueils à Cervonnex sont réservés aux enfants des emplois prioritaires, cités plus haut. Des dérogations d'accueil pourraient être accordées pour des cas particuliers et après examens des situations par les services de la mairie.

3) Hygiène et sécurité :

La mairie applique le protocole sanitaire défini par l'Education Nationale.

Un agent de restauration ou du personnel communal nettoie les classes après les repas ou entre deux services à la cantine. De même, le ménage dans les classes est fait plusieurs fois tous les jours en respectant le protocole, soit par la société habituelle, soit par des agents communaux. Les ATSEM nettoient également le matériel scolaire.

Des pompes de gel hydroalcooliques sont disposées dans chaque partie de l'école. Les enfants passent aux lavabos pour **se laver les mains plusieurs fois par jour** ; les salles de classe de maternelle et de l'extension sont équipées de lavabos et de savon.

Pour apprendre à se laver les mains en chantant : <https://www.youtube.com/watch?v=YGFInacOOqA>

Les adultes portent un masque.

La mairie met à disposition des masques pour les élèves présentant des symptômes et en attendant que leurs responsables viennent les chercher.

Lundi 11 mai, les enseignants et les animateurs placeront de l'adhésif au sol pour indiquer les distances de sécurité. La mairie a commandé des bombes de peinture pour effectuer ces marquages.

Les parents s'engagent à faire preuve de civisme (horaires, symptômes) et à expliquer les gestes barrières ou les changements instaurés à l'école pour rassurer les enfants.